Procès-verbal de la 77e assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval, tenue en présentiel, sous la présidence de M. Denis Chartier, après convocation légale le 17 avril 2023, à dix-huit heures trente (18h30)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Denis Chartier
M. Pierre Creamer
Mme Lysianne Gagnon
Mme Jacqueline Khayat
Mme Guylaine Pednault
M. Tony Simiele
M. Jacques Thibault
Mme Noémie Villiard (jeune administratrice de la relève)

ABSENCES MOTIVÉES

Mme Nadia Tadros

Nombre de membres présents : 81

MOT DE BIENVENUE

Le président, M. Denis Chartier souhaite la bienvenue aux membres.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, M. Denis Chartier, déclare officiellement la 77e assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval ouverte à dix-huit heures trente (18 h 30).

Les personnes qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien sont :

- M. Elias Kallas, directeur général
- M. Jacques Thibault, vice-président du conseil d'administration, président du comité gouvernance et éthique
- Mme Guylaine Pednault, présidente du comité de mise en candidature
- Mme Ingy Abbatecola, adjointe à la direction générale

Le président précise que la formule en présentiel implique que les membres de plein droit voteront en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours.

Message du président du Mouvement Desjardins

Les membres sont invités à visionner une vidéo de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins dans laquelle sont présentés les faits saillants de 2022.

Règles de fonctionnement

L'assemblée étant tenue en mode présentiel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions sont présentées par le directeur général, M. Elias Kallas.

Vote en direct – Nomination des scrutateurs

Puisqu'il y aura de la votation en direct, deux scrutateurs doivent être nommés. Le président recommande que Mme Martine Chénier et Mme Ingy Abbatecola agissent comme scrutatrices.

230417 1 Il est proposé par (retiré), appuyée par (retiré), d'accepter la recommandation du président.

Après un vote, la proposition de nommer Mme Martine Chénier et Mme Ingy Abbatecola est adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le vice-président, M. Jacques Thibault est invité à faire la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2021

Présentation des résultats et rapports

4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu

Parole aux membres

8. Période de questions au conseil d'administration

Présentation des propositions sur le partage des excédents

9. Présentation des scénarios en vue de la votation en différé pour :
- L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes) ;
- L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes

Élection des membres du conseil d'administration

10. Rapport du comité de mise en candidature
11. Élection par votation

Votation en différé

12. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

Annonce des résultats après la période de votation de 4 jours et levée de l'assemblée

13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

230417 2 Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré), et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 11 AVRIL 2022

230417 3 Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré), et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 11 avril 2022 soit accepté tel que rédigé.

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président du conseil d'administration, M. Denis Chartier, présente les administrateurs de la Caisse de Saint-Martin de Laval et livre son message à l'assemblée *(voir rapport annuel, page 1).*

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le président du comité audit et déontologie, M. Jacques Thibault, présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2022

Avant de présenter les résultats de notre Caisse, les membres sont invités à écouter une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins.

Par la suite, le directeur général, M. Elias Kallas, présente le rapport financier de la Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval en commentant les principaux éléments de la dernière année financière s'étant terminée le 31 décembre 2022.

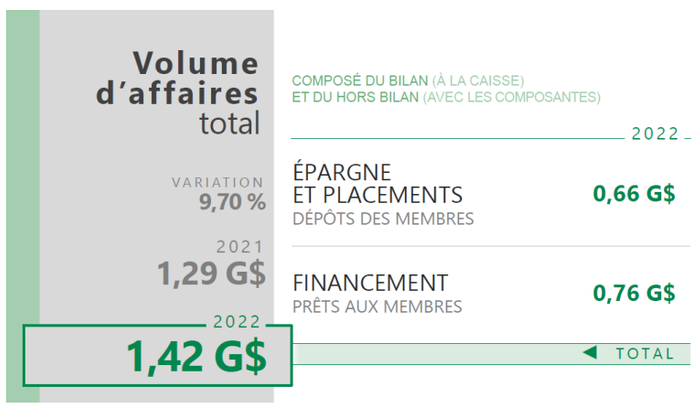

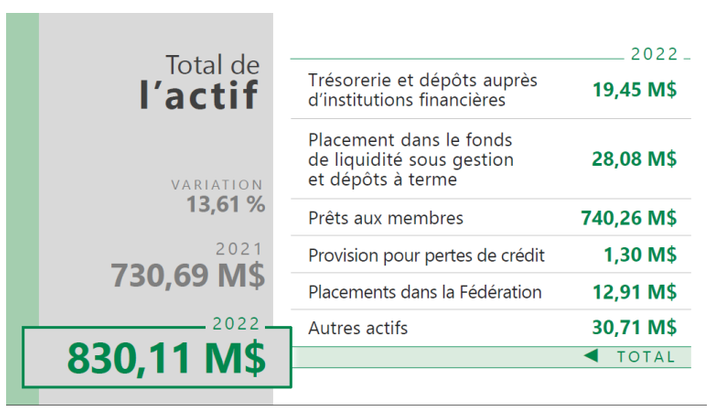

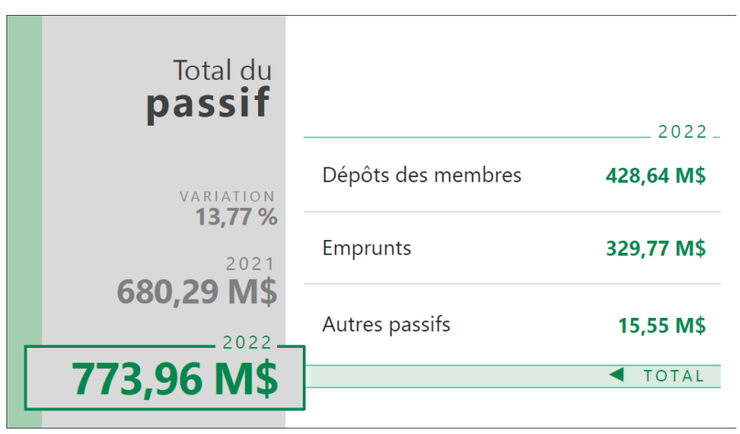

Total de l'avoir

VARIATION
11,40 %

2021
50,40 M$

2022
56,15 M$

	2022
Capital social	0,06 M$
Excédents à répartir	13,68 M$
Cumul des autres éléments du résultat global	0,00 M$
Réserves	42,42 M$
TOTAL	

Excédents d'opération

VARIATION
(4,55) %

2021
8,57 M$

2022
8,18 M$

	2022
Revenu net d'intérêts	10,30 M$
Autres revenus	2,88 M$
Dotation à (recouvrement de) la provision pour pertes de crédit	0,02 M$
Frais autres que d'intérêts	4,98 M$
TOTAL	

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres

VARIATION
(9,73) %

2021
7,22 M$

2022
6,52 M$

	2022
Excédents d'opération	**8,18 M$**
Revenus (pertes) lié(e)s aux placements dans la Fédération	1,11 M$
Revenus (pertes) lié(e)s à la juste valeur des instruments financiers dérivés	5,13 M$
Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents	(5,47) M$
Frais relatifs à l'aide au développement du milieu	(0,07) M$
Excédents avant impôts et ristournes aux membres	**8,88 M$**
Impôts sur les excédents	1,59 M$
Excédents avant ristournes aux membres	**7,29 M$**
Ristournes aux membres	1,05 M$
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(0,28) M$
TOTAL	

Aucune question n'est adressée par les membres au directeur général.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

M. Elias Kallas, directeur général, invite les membres à écouter une courte capsule vidéo portant sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

En 2022, la Caisse de Saint-Martin de Laval a remis un montant total de 97 745,91 $, en dons, commandites et FADM pour appuyer divers projets dans notre collectivité.

70 073,91 $ provenant directement du FADM ont été remis pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activités :

- Éducation : 47 329,35 $
- Santé et saines habitudes de vie : 4 168,61 $
- Culture : 6 760,53 $
- Développement économique, emploi et partenariat : 4 887,73 $
- Engagement social et humanitaire : 6 927,69 $

La Caisse de Saint-Martin de Laval est également fière d'avoir remis un montant de 27 672 $ en dons et commandites.

Fonds du Grand Mouvement

Le Fonds du Grand Mouvement nous permet d'appuyer des projets qui ont le potentiel de transformer notre société. D'ici 2024, un total de 250 M$ sera investi afin d'enrichir la vie des personnes et des communautés.

La région de Laval a remis 50 000 $ à 1 organisme en 2022 :

1. Pas à Pattes et Cie (mise en place de plateaux de travail adaptés).

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président, M. Denis Chartier, invite les membres à soumettre leurs questions ou commentaires au conseil d'administration.

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.

9. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

Une courte vidéo portant sur la ristourne est présentée aux membres.

VOTE EN DIFFÉRÉ - Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Le directeur général, M. Elias Kallas, présente la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de répartir les excédents.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		
	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres[1]	**6 516 k$**
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	7 106 k$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM[2]	52 k$
	Ajustement net relatif aux ristournes | ANNÉE PRÉCÉDENTE	2 k$
	Solde des excédents à répartir | AU 31 DÉCEMBRE 2022	**13 676 k$**
	Affectation au FADM	(158) k$
	Affectation à la RRE	(5 322) k$
	Affectation à la réserve générale	(8 195) k$
	Solde des excédents à répartir	**0**

[1] Inclut **1 052 k$** de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

[2] Net d'impôt

| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval propose à l'assemblée le versement d'une ristourne totalisant la somme de 1 205 964 $, soit un montant de 1 047 509 $ en ristournes aux membres et 158 455 $ pour l'alimentation du FADM.

1 205 964 $

158 455 $
FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

1 047 509 $
RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES[1]	TAUX PAR 1 000 $ DE VOLUME PARTICULIERS	TAUX PAR 1 000 $ DE VOLUME ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE $
Comptes	0,58 $		124 k$
Épargne et placements			95 k$
Fonds			35 k$
Prêts et marges de crédit			482 k$
RISTOURNE ASSURANCES[2]	23 $/1 000 $ de prime		128 k$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT[2]	0,58 $/1 000 $ d'achats nets		54 k$
RISTOURNE PRODUITS[2]	Montant de 50 $[3]		119 k$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE[2]	Montant de 23 $/1 000 $ d'honoraires et de commissions		9 k$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			**1 046 k$**

[1] Soumise au vote lors de l'assemblée. [2] Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. [3] Montant pouvant aller jusqu'à 50 $ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

230417
9

(retiré) propose la recommandation de partage des excédents, incluant les taux de ristournes destinés aux membres et le montant au Fonds d'aide au développement et est appuyée par (retiré). Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote en différé.

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est convenu que M. Denis Chartier agisse comme président d'élection et que M. Elias Kallas agisse comme secrétaire d'élection.

Rapport du comité de mise en candidature

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 17 janvier 2023 de la façon suivante :

- Affichage dans notre établissement
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)
- Affichage dynamique sur les écrans en caisse
- Diffusion via Accès D

Pour l'assemblée générale, trois postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres candidats répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Droit / Déontologie
- Développement durable
- Technologie de l'information
- Communication

À l'issue de la période de mise en candidature, la Caisse a reçu sept candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le *Règlement intérieur et le Code de déontologie* de Desjardins.

11. ÉLECTION PAR VOTATION

Les sortants de charge sont :

- M. Pierre Creamer
- M. Jacques Thibault
- Mme Noémie Villiard

Les candidatures reçues et acceptées à la caisse dans les délais prévus sont :

- Mme Sonia Cordenons
- M. Pierre Creamer
- M. Mario Giard
- M. Marc-André Loiselle
- M. Sylvain Ouellette
- M. Jacques Thibault
- Mme Noémie Villiard

Un document de présentation de tous les candidats a été déposé sur le site Internet de la Caisse.

Le nombre de candidatures étant supérieur au nombre de postes à combler, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours. Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

Le président du conseil d'administration, M. Denis Chartier, informe les membres sur le processus de vote pour la répartition des excédents annuels (ristournes) et le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Dès la fin de l'assemblée, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'au vendredi, 21 avril 2023, à 23h59. Seuls les membres de plein droit pourront voter.

Remerciements

M. Denis Chartier remercie le directeur général, le personnel et l'ensemble des administrateurs de la Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval.

Il termine en remerciant sincèrement tous les membres qui ont assisté à la 77e assemblée générale annuelle.

Ouverture de la période votation en différé pour 4 jours

La période de votation est ouverte ce lundi 17 avril 2023 à 19h55.

13. SUIVI DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes

97,5 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée ☒ Refusée ☐

Élection des administrateurs

Après la période de votation s'étant terminée le vendredi 21 avril 2023 à 23h59, les candidats élus sont :

- M. Marc André Loiselle
- M. Jacques Thibault
- Mme Noémie Villiard

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, la 77e assemblée générale annuelle est officiellement levée.

Denis Chartier Président	**Jacques Thibault** Vice-président